

Rapport d'activités 2022



GESTION DES DÉCHETS

ALLEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT-SUR-GERVANNE - CHABRILLAN - CLIUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-ESCOULIN - FÉLINES-SUR-RIMANDOULE - FRANCILLON-SUR-ROUBION - GIGORS-ET-LOZERON - GRÂNE - LA RÉPARA-AURIPLES - LA ROCHE-SUR-GRÂNE - LE POËT-CÉLARD - LIVRON-SUR-DRÔME - LORIOI-SUR-DRÔME - MIRMANDE - MONTCLAR-SUR-GERVANNE - MONTOISON - MORNANS - OMBLÈZE - PLAN-DE-BAIX - SAOÛ - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME GÈRE EN RÉGIE LA MAJORITÉ
DES COLLECTES DES DÉCHETS PRODUITS SUR CHACUNE DES COMMUNES
DU TERRITOIRE ET LEUR TRANSFERT VERS LES CENTRES DE TRAITEMENT.

Collecte des déchets ménagers et assimilés

L'ensemble des 29 Communes membres de la Communauté de Communes est desservi par le service de collecte des déchets, soit **30 442 habitants** au 01/01/2022.

La collecte se fait exclusivement en points d'apport volontaires : bacs d'ordures ménagères en regroupement, colonnes aériennes ou conteneurs semi-enterrés.

La politique de l'Intercommunalité vise à développer les points d'apport volontaires permettant la collecte des ordures ménagères résiduelles (« poubelle grise »), de la collecte sélective : verre, corps plats (papier et cartonnette), corps creux (emballages et contenants en plastique ou métal) en remplacement des bacs de collecte des ordures ménagères résiduelles.

L'objectif est ainsi de favoriser le tri et d'optimiser la collecte des déchets.

Évolution en 2023 : collecte sélective en multimatériaux (flux papier/cartonnette, métal et plastique peuvent être mélangés).



En fonction des types de flux (ordures ménagères résiduelles ou tri) et de contenants (bacs ou conteneurs), la collecte peut être quotidienne, hebdomadaire ou toutes les 2 semaines.

% de la population couverte par des points de regroupement en Colonnes aériennes et CSE	59 %
% de la population collectée en bacs	41 %

Au-delà de 10 000L de déchets produits par semaine, un producteur de déchets doit passer par un prestataire privé pour la collecte de l'ensemble de ces déchets.

Évolution des tonnages collectés et évolution par habitant

	Popu- lation CCVD (muni- cipale)	Collecte OMR totale (kg)	Kg OMR/ hab	Collecte corps plats totale (kg)	Kg corps plats/hab	Collecte corps creux totale (kg)	Kg corps creux / hab	Collecte verre totale (kg)	Kg verre/ hab	TOTAL	Production / habitant
2020	31 035	6 822 000	219,81	792 000	25,52	332 000	10,69	1 217 000	39,21	9 163 000	295,25
2021	30 313	6 772 040	223,40	790 200	26,07	347 600	11,47	1 256 520	41,45	9 166 360	302,39
2022	30 442	6 422 048	210,97	738 200	24,25	415 610	13,65	1 158 760	38,06	8 734 618	286,93
Evolution 2022/2021	↗ 0.4%		↘ 4%		↘ 6%		↗ 20%		↘ 8%		↘ 5%



ANALYSE :

Hormis les déchets plastiques, tous les flux ont diminué entre 2021 et 2022. Les baisses d'OMr peuvent s'expliquer par des évolutions sur le tri par les habitants, combinées à des évolutions de contexte (augmentation du tri grâce au développement des points d'apport volontaires avec tri, et extension des consignes de tri).

Les évolutions conjoncturelles, réduction de la presse papier d'une part, augmentation de la production d'emballages et extension des consignes de tri d'autre part, expliquent les baisses de papier et l'augmentation des plastiques.

Évolution par rapport à l'année de référence 2010

Sur une plus longue période on retrouve la même tendance de réduction des déchets produits exceptés les déchets plastiques.

	Population CCVD (municipale)	Kg OMR/hab	Kg corps plats/hab	Kg corps creux/hab	Kg verre/ hab	Production totale / habitant
2010	29 789	253,15	45,22	7,69	32,66	338,71
2022	30 442	210,97	24,25	13,65	38,06	286,94
Evolution 2022/2021	↗ 2.2%	↘ 17%	↘ 46%	↗ 78%	↘ 17%	↘ 15%

2 Que contient notre poubelle d'OMr ?

Les **Ordures Ménagères résiduelles** sont les déchets générés par les habitants qui ne peuvent être déposés ni au tri, ni en déchetterie afin d'être recyclés ou valorisés. Ces déchets sont à déposer dans la « poubelle grise ».

En 2022 une « caractérisation » du contenu des OMr des habitants de la Communauté de Communes a été effectuée, laissant apparaître les déchets valorisables encore présents sur lesquels des actions doivent être menées.

▶ Les OMr sur le territoire de l'intercommunalité contiennent toujours une part importante de déchets recyclables (verre, papier et emballages dont extension des consignes de tri) ; signe que le tri doit encore être développé.

▶ Les déchets organiques alimentaires peuvent être détournés des ordures ménagères grâce au compostage individuel ou collectif, et les déchets verts valorisés au jardin. Afin de développer la pratique du compostage et d'accompagner les habitants dans cette pratique, un poste d'agent de développement compostage et gestion des biodéchets a été créé en place en octobre 2022.

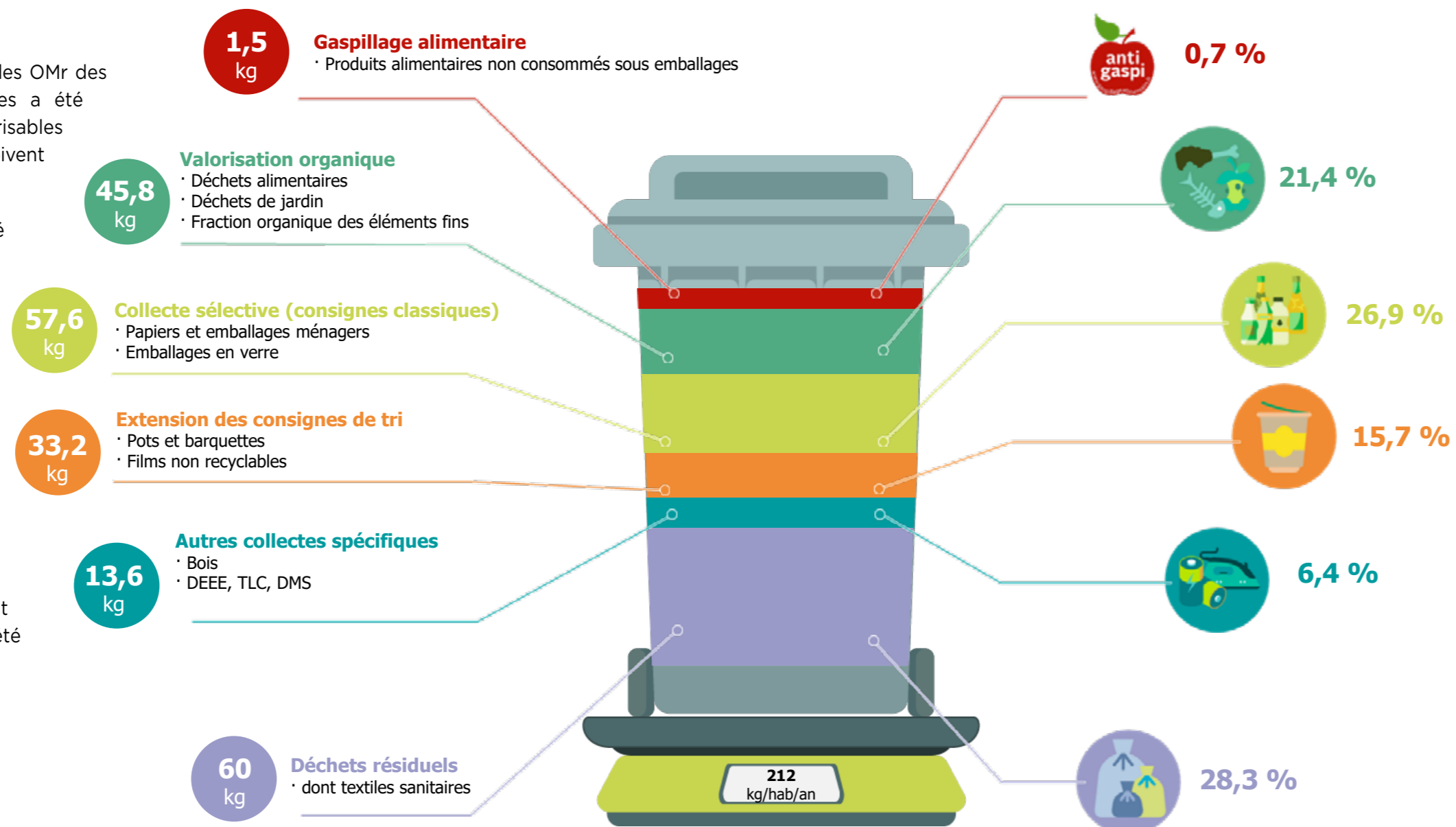


Schéma : Extrait Modecom 2022

3 Traitement des déchets de collecte

La Communauté de Communes a délégué la compétence traitement au SYTRAD (Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme) pour les OMr et les déchets de collecte sélective. Les déchets collectés par le service gestion des déchets sont ainsi portés quotidiennement :

- ▶ Au centre de tri des collectes sélectives MeTRIPOLIS de **Portes-lès-Valence** pour les emballages papiers, cartonnettes, plastiques et métalliques. Les déchets recyclables sont triés selon leur taille, leur volume et leur matière avant d'être compactés en balles et envoyés dans différentes usines de recyclage (<https://www.sytrad.fr/centre-de-tri-des-collectes-selectives.html>)
- ▶ Au centre de valorisation d'**Etoile-sur-Rhône** pour les ordures ménagères résiduelles. Ce centre utilise un tri bio-mécanique des déchets pour séparer la matière organique, qui va être décomposée pour produire du compost, vendu à des agriculteurs du territoire ; des déchets valorisables comme le métal, qui sera revendu ; ou les combustibles qui seront transformés en combustibles solides de récupération au centre de Beauregard-Baret. Les « refus de tri », (déchets qui auraient dû être déposés en déchetterie par exemple) ou déchets non valorisables sont enfouis en centre de stockage (Installation de stockage des déchets non dangereux de Donzère et Chatuzange-le-Goubet) (<https://www.sytrad.fr/centres-de-valorisation.html>).
- ▶ Le verre est quant à lui livré à la verrerie d'OI Manufacturing située à Labegude (07)

i Ainsi, sur les 8 735,05 tonnes de déchets collectés par la Communauté de Communes en 2022 (OMr + sélective hors verre) :

- 27% sera valorisé en compost (dont 12% d'évaporation),
- 24% sera recyclé,
- 5% sera valorisé énergétiquement,
- 44% sera enfoui

(source : rapport d'activités du SYTRAD 2021)

Traitement des déchets collectés en déchetteries

La Communauté de Commune dispose de 4 déchetteries ouvertes toute l'année.

Les déchetteries de Eurre, Livron et Loriol sont ouvertes 5 jours dans la semaine, la déchetterie de Beaufort les mercredi et samedi, et la déchetterie mobile, déployée en 2022 chaque semaine sur les communes de Montoisson, Mornans et Saoû.

Les déchets collectés en déchetteries sont pour certains transportés en régie à des acteurs privés, repreneurs pour recyclage ou valorisation ou centres de stockage pour enfouissement. Certains déchets représentent une charge (ex. encombrants, bois, gravats, amiante...), d'autres une recette pour la collectivité (ex. ferraille, cartons...)

Les déchets de mobilier, d'équipements électroniques et électriques, déchets chimiques, les ampoules, piles et déchets textiles sont repris directement par l'intermédiaire d'éco-organismes qui peuvent verser des soutiens à la collecte.

Les déchets verts sont valorisés en régie et localement : broyés par un prestataire, le broyat est ensuite livré à des agriculteurs du territoire ou au centre de valorisation d'Etoile-sur-Rhône.

Les déchetteries, type de déchets acceptés, tonnages collectés, deuxième vie des déchets

	4 déchetteries et 1 déchetterie mobile					Tonnage collecté en 2022	Evolution par rapport à 2021	Deuxième vie
	Beaufort	Eurre	Livron	Loriol	Déchetterie mobile			
Gravats	X	X	X	X		1 979,99	↗ 21%	Apportés à l'entreprise Liotard.
Encombrants	X	X	X	X	X	2 358,62	↘ 3%	Transportés à l'installation de stockage des déchets non-dangereux de Chatuzange-le-Goubet pour enfouissement
Bois	X	X	X	X	X	1 105,21	↘ 11%	Transportés au site de l'entreprise Cheval à Bourg-de-Péage. Le bois est ensuite broyé finement pour alimenter les fours de cimenteries
Ferraille	X	X	X	X	X	482,04	↘ 11%	Transportée à l'entreprise GDE à Porte-lès-Valence pour recyclage
Mobilier		X	X	X	X	635,63	↘ 4%	Collectés par Eco-mobilier, les matières (bois, fer, plastique, mousse) sont séparées pour recyclage (panneaux de particules, granulés plastiques, panneaux de mousse) ou valorisation énergétique (CSR). 93% du tonnage est valorisé, dont 48,5% en recyclage
Cartons	X	X	X	X	X	378,97	↘ 4%	Recyclés dans la papeterie SAICA (Laveyron)
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	X	X	X	X	X	308,93	↗ 6%	Collectés par Eco-system et démantelés pour valoriser ou recycler les composants (métaux ferreux et non ferreux, plastiques, autres) : 74% des matières sont recyclées, 15% des matières sont éliminées en installations spécialisées, 11% des matières sont valorisées autrement (valorisation énergétique, isolation...)
Amiante		X				42,1	↘ 2%	Transportés au centre de stockage des déchets non dangereux de Donzère pour enfouissement
Textiles	X	X	X	X		18,665	↗ 4%	Collectés par ECO-TLC/Refashion pour revente des textiles ou recyclage des fibres
Déchets chimiques (ECODDS et hors ECODDS)	X	X	X	X	X	17,639	0%	Collectés par Tredi ou Arc-en-Ciel (pour EcoDDS). Traités de plusieurs manières en fonction des produits : décomposition et réutilisation, traitement pour évacuation en eaux usées, valorisation énergétique, enfouissement ou stockage
Huiles minérales (vidanges)	X	X	X	X		9	↘ 39%	Collectées par l'entreprise Chimirec pour régénération en Italie (70% du volume) pour réemploi et valorisation énergétique en France (30% du volume)
Huiles végétales	X	X	X	X		1,375	↘ 62%	Collectées par l'entreprise Quatra pour valorisation énergétique à Salaise-sur-Sane
Batteries	X	X	X	X	X	3,576	↗ 74%	Livrées à GDE à Portes-les-Valence. Recyclage à 99% dans un site de retraitement de Rocquancourt (séparation puis revalorisation des composés en industrie)
Polystyrène		X	X	X		4,416	↗ 14%	Transportés à Valorsol à Portes-lès-Valence pour un recyclage à 100% en polystyrène
Laine de verre			X	Prévu 2023		1,562		Transportés à Valorsol à Portes-lès-Valence pour un recyclage à 100% en laine de verre
Plâtre		Prévu 2023	X	Prévu 2023		15,9		Transportés à Valorsol à Portes-lès-Valence pour un recyclage à 100% en plâtre
Menuiseries			X			5,36		Transportées à Valorsol à Portes-lès-Valence pour séparation et valorisation des différentes matières premières
Piles	X	X	X	X	X	2,91	↗ 87%	Collectées par l'entreprise agréée Arc-en-Ciel triées à Saint Quentin Fallavier pour recyclage ou réemploi (78,7% du volume après séparation des composés métaux) et valorisation énergétique (4,2%)
Ampoules et tubes	X	X	X	X	X	0,27	↘ 80%	Collectés par Eco-system et démantelés pour valoriser ou recycler les composants
Pneus (VL et motos)	X	X	X	X		16,725	↗ 42%	Collectés par Aliapur pour valorisation matière en granulats de pneus (50%) et valorisation énergétique (50%)
Cartouches encre	X	X	X	X	X	0,10	↗ 150%	Collectées par Printerre pour réemploi en cartouches ou recyclage en produits industriels
Végétaux	X	X	X	X		6600 m ³ soit 2000t de broyat criblé produit à partir des déchets verts collectés		Broyés et criblés par la CCVD sur les plateformes de stockage de Livron-sur-Drôme et Eurre puis livrés aux agriculteurs du territoire et au centre de valorisation du SYTRAD d'Etoile-sur-Rhône pour structurer le compost



Nouvelle déchetterie de Livron-Sur-Drôme

Un service de collecte des déchets d'encombrants est également disponible pour les habitants ne pouvant se rendre en déchetterie (personnes seules et âgées, non véhiculées etc). Ce service passe par l'intermédiaire des Communes et fait intervenir la structure d'insertion Aire de Crest. En 2022, 17 Foyers en ont bénéficié et 24,5 m³ de déchets collectés.

- ▶ **9 389 tonnes de déchets** ont été collectées en déchetterie en 2022.
- ▶ **5 409 tonnes hors gravats et déchets verts**
- ▶ **89 666 passages en déchetteries :**

En dehors des gravats, on constate une diminution des tonnages sur les flux principaux : encombrant/DIB, bois, ferraille, mobilier, après des augmentations sur les années précédentes.



5 Les indicateurs financiers

Le service gestion des déchets compte 32 postes, lui permettant d'assurer en régie la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective dont le verre, l'exploitation des déchetteries et le transfert des bennes de déchetterie vers les exutoires, l'entretien et la maintenance du matériel, la prévention et gestion des biodéchets.

Montant global HT des dépenses du service et modalités de financement en 2022

Montant des DÉPENSES 2022 en euros (Données Grand livre des comptes 2022)	Service gestion des déchets (€ HT)	Dont collecte des ordures ménagères, collecte sélective et transfert (€ HT)	Dont dépenses des déchetteries* (€ HT)
Fonctionnement	4 738 963,73	3 644 694,20	1 094 269,53
Investissement	1 979 094,69	644 203,48	1 334 891,21
TOTAL	6 718 058,42	4 288 897,68	2 429 160,74

* les coûts liés au transport des bennes de déchetterie aux repreneurs et centres de traitement sont intégrés dans le budget collecte des ordures ménagères, collecte sélective et transfert.

Montant annuel HT des principales dépenses de fonctionnement du service

Versements SYTRAD	1 587 770,51 €
Charges de personnel	1 309 062,27 €
Contrats prestation de service pour la reprise ou le traitement des déchets de déchetterie repreneurs ou traitement déchets	542 621,11 € dont 310 651,24 € pour l'enfouissement des DIB (déchet inerte banal)
Fourniture de carburant	260 904,53 €
Frais de réparations et entretien du matériel roulant (dont pneumatiques)	223 953,92 €



ANALYSE : le budget de fonctionnement du service dont les charges de personnel sont restées stable en 2022 (+1% et +2% respectivement). L'augmentation en moyenne de 13% par rapport à 2021 du budget de carburant et des frais d'entretien et réparation du matériel, ainsi que l'augmentation des frais de traitement (augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes pour l'enfouissement des DIB) sont compensées par la baisse du paiement au SYTRAD (-5%) rendue possible grâce à la baisse des OMr produites.

Montant global HT des recettes du service et modalités de financement en 2022

Montant des RECETTES 2022 en euros (Données Grand livre des comptes 2022)	Service gestion des déchets (€ HT)	Dont collecte des ordures ménagères, collecte sélective et transfert (€ HT)	Dont recettes des déchetteries (€ HT)
Fonctionnement	5 130 672,10	4 927 837,37	202 834,73
Investissement	1 207 874,84	679 578,19	528 296,65
TOTAL	6 338 546,94	5 607 415,56	731 131,38

Le financement du service est assuré par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (4 097 555,00 €)** et les recettes issues de la revente des matériaux et des éco-organismes.

Le « décalage » entre les dépenses et recettes d'investissement est lié à la réalisation de la nouvelle déchetterie de Livron ce qui explique l'écart budgétaire.

Montant détaillé des aides reçues d'organismes agréés en 2022

CITEO (SOUTIEN à la collecte sélective des emballages)	481 070,95 €
SYTRAD (reversement valorisation matière)	245 624,11 €
OI MANUFACTURING (VERRE)	31 835,90 €
OCAD3E (DEEE)	14 243,72 €
ECODDS (DÉCHETS CHIMIQUES)	3 431,78 €
TOTAL	776 206,46 €

Autres recettes perçues en 2022

Reprise Ferraille et batteries	111 586,62 €
Mise à disposition broyat criblé	6 660,00 €
Facturations déchetterie	32 572,35 €
Facturations collecte	50 123,01 €
TOTAL	200 941,98 €

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

Du 16 septembre au 31 mai

Du 1^{er} juin au 15 septembre

Eurre

Lundi - Mardi - Jeudi
Vendredi - Samedi

▷ 8h00 - 12h00
▷ 13h30 - 16h45

Fermée le mercredi

Livron-sur-Drôme

Lundi - Mercredi - Jeudi
Vendredi - Samedi

▷ 8h00 - 12h00
▷ 13h30 - 16h45

Fermée le mardi

Loriol-sur-Drôme

Lundi - Mardi - Mercredi
Vendredi - Samedi

▷ 8h00 - 12h00
▷ 13h30 - 16h45

Fermée le jeudi

Beaufort-sur-Gervanne

Mercredi - Samedi

▷ 8h00 - 12h00
▷ 13h30 - 16h45

Fermée le lundi, mardi,
jeudi et vendredi

Lundi - Mardi - Jeudi
Vendredi - Samedi

▷ 7h00 - 13h45

Fermée le mercredi

Lundi - Mercredi - Jeudi
Vendredi - Samedi

▷ 7h00 - 13h45

Fermée le mardi

Lundi - Mardi - Mercredi
Vendredi - Samedi

▷ 7h00 - 13h45

Fermée le jeudi

Mercredi - Samedi

▷ 7h00 - 13h45

Fermée le lundi, mardi,
jeudi et vendredi

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés, les 24 et 31 décembre.

Les jours et horaires peuvent être exceptionnellement modifiés pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Plus d'infos en
scannant le QR
code ou sur:



www.valdedrome.com